
Discours de la députation de la commune d'Armentières (Nord) qui annonce la disparition du fanatisme, le don de ses objets et l'abjuration de plusieurs prêtres, lors de la séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la commune d'Armentières (Nord) qui annonce la disparition du fanatisme, le don de ses objets et l'abjuration de plusieurs prêtres, lors de la séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 502;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40830_t1_0502_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

district de Lille, qui vont instruire la Convention des victoires importantes remportées sur le fanatisme et lui en offrir les dépouilles. Plus de prêtres, plus d'église dans cette commune, il n'y reste pas le moindre vestige du culte catholique, la raison y a un temple et la philosophie règne dans tous les cœurs.

« La Convention entendra avec quelque intérêt le récit des députés, lequel contient des circonstances remarquables. Je t'invite à les introduire à la barre.

CHALES.

Suit le texte de l'adresse des citoyens d'Armentières d'après un document des Archives nationales (1).

« Citoyens représentants,

« Les prêtres et leurs adhérents aristocrates, en s'emparant du cœur et de l'esprit de tout le peuple d'Armentières, ville importante par sa situation sur l'extrême frontière du département du Nord, régnaient en despotes sur toutes ses volontés et sur toutes ses actions.

« Ceux-là par leurs insinuations perfides, et ceux-ci par leurs conseils hypocrites étaient parvenus, dès les premiers jours de la Révolution, à persuader à ce peuple crédule qu'il n'y avait rien de plus précieux pour lui que de conserver l'esclavage des préjugés et des erreurs auxquels on l'avait accoutumé.

« Arrêtés pendant trois ans par les manœuvres les plus scélérates de ces vils agents de la tyrannie, tous les efforts et toutes les tentatives des vrais patriotes de cette cité malheureuse furent inutiles ou méprisés.

« Mais, grâce au bon génie qui veille au salut de la République, grâce à la terreur qu'inspire la guillotine en permanence, et à la conduite abominable des prêtres, le menu peuple d'Armentières, après une commotion violente et préparée par les infatigables amis de la liberté, est sorti de son stupide aveuglement, et a quitté le marais fangeux du fanatisme pour monter sur la montagne sainte, d'où il vient de déclarer, dans une séance publique de la Société populaire et révolutionnaire, établie depuis un mois, dans ce repaire de la superstition, qu'il avait toujours été égaré et trompé par ses prêtres, et que, dès ce jour de triomphe, pour son bonheur, il protestait qu'il ne voulait plus de prêtres, ni d'église romaine, mais bien un temple national où, au lieu d'apprendre à faire la guerre à la raison, à la liberté et à l'humanité, il s'instruirait de ses devoirs et de par l'organe de ses amis et de ses frères.

« C'est ce même peuple d'Armentières, citoyens représentants, qui nous envoie ici pour faire hommage à la Convention et de son cœur républicain et de tous les vœux ecclésiastiques qui ont si longtemps fait l'objet de son délire et de sa vénération. Vous verrez, par le procès-verbal de cette séance mémorable que nous déposerons sur le bureau, que son arrêté prêtreicide contient le vœu unanime et général des habitants de cette commune qui, la première, a donné dans le département du Nord, empoisonné des vapeurs du fanatisme, le terrible exemple d'une

vengeance philosophique, si nécessaire aux intérêts et au salut de la patrie.

« Pour moi (1), citoyens représentants, qui suis aujourd'hui l'organe de ce peuple désabusé, je me suis fait un bonheur, en brûlant tous mes faux titres ecclésiastiques en sa présence, de lui prouver que j'ai toujours été persuadé que l'huile inutile qui faisait les prêtres n'avait pas plus de vertu que celle qui faisait les rois, et que, de tous les êtres malfaisants qui s'efforcent d'arrêter les succès de la République, les prêtres sont les plus dangereux et les plus scélérats.

Inventaire des argenteries trouvées à la ci-devant église paroissiale d'Armentières et en la maison hospitalière des ci-devant sœurs Sainte-Marie de ladite commune, transférées au directoire du district de Lille, pour en faire hommage à la Convention nationale, suivant délibération de la commune dudit Armentières, en date du 22 brumaire, d'après l'arrêté de la Société populaire et révolutionnaire dudit lieu, en date du même jour, comme il suit (2) :

Cinq remontrances, dont une venant dudit hôpital;

Sept calices, dont un venant aussi dudit hôpital;

Six petites cuillers, dont une venant dudit hôpital;

Sept patènes, dont une venant dudit hôpital;

Cinq ciboires, dont un venant dudit hôpital;

Deux boîtes aux huiles et un petit crucifix, le tout en vermeil et argent;

Pesant, savoir :

Le vermeil, soixante-dix mares trois onces.

Et l'argent, trente-six mares, trois onces.

Observant qu'il s'est trouvé à l'une des remontrances quelques fausses pièces, dont cinq d'aucune valeur et quatre pièces mortes, pesant ensemble deux gros.

Ainsi fait, inventorié et pesé, en présence des administrateurs du directoire du district de Lille, par les citoyens Biecop et Le febvre Vau-broucq, orfèvres, le vingt-quatre brumaire, en triple, l'un pour être à ladite municipalité, l'autre pour rester audit directoire et le troisième pour être porté avec lesdites argenteries et pierres à la Convention nationale, par les sans-culottes Top et Duchâteau, membres de la Société révolutionnaire d'Armentières.

NORE, président; BAYART aîné; P.-F. LEFEBVRE; VANBROUQ; Constant Biscop.

Extrait du procès-verbal de la Société populaire de la commune d'Armentières du 20 brumaire (3).

Aujourd'hui vingt brumaire, premier jour de repos de l'ère de la République, célébré en cette commune, tous les corps administratifs, civils et militaires furent rassemblés, rue de la République, tous les enfants des deux sexes depuis 8 jusqu'à 15 ans, portaient des tableaux représentant roi, prince, duc, marquis, saint, sainte, titres, papiers, procès civils et criminels des ci-devant nobles.

La Société populaire, dont les plus anciens

des actes et de la correspondance du comité de Salut public de M. Aulard.

(1) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(1) Le citoyen Duchâteau.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(3) *Ibid.*